



Distribution temporelle des données d'occurrence de faune sauvage partagées dans le SINP Nouvelle-Aquitaine en fonction de leur année d'observation

Juin 2023

Pour comprendre

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial qui œuvre pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données de biodiversité.

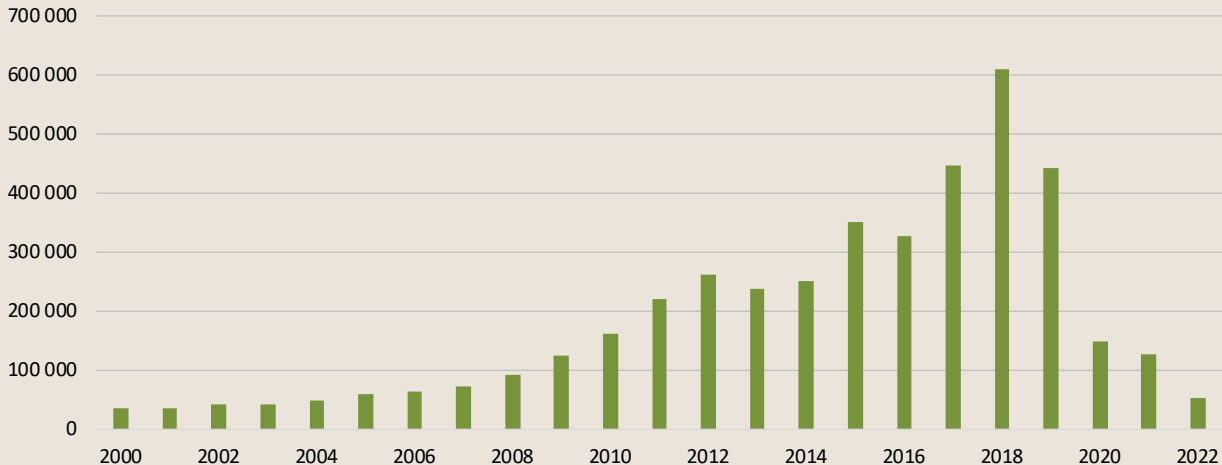
En Nouvelle-Aquitaine, l'Observatoire FAUNA rassemble, structure et valorise les données d'observation et les études partagées par les réseaux naturalistes sur la faune de Nouvelle-Aquitaine (cf. *Zoom sur...* page 2).

Le terme "données d'observation" regroupe à la fois les **données d'occurrence** (i.e. l'observation d'un taxon à un endroit et à un moment précis) et les **données de synthèse** (i.e. agrégation de données d'occurrence pour un pas de temps et une emprise géographique donnés). Afin de quantifier les connaissances disponibles dans le SINP, il convient donc de se baser uniquement sur les données d'occurrence.

À des fins de représentativité et d'analyses, cet indicateur ne prend en compte que les données d'occurrence dont les observations ont été réalisées à partir de l'année 2000.

Repères

Évolution du nombre de données d'occurrence de la faune sauvage Nouvelle-Aquitaine



Source : SINP Nouvelle-Aquitaine - Observatoire FAUNA

Ces dernières années, une meilleure compréhension du dispositif SINP et de son utilité ont permis d'accroître le partage des données dans le SINP. Il existe souvent un décalage important entre la récolte et le partage effectif des données dans le SINP. Cela justifie l'impression d'un nombre moins important de données reversées en 2021 et 2022. Par ailleurs, l'épidémie de COVID-19 a très probablement fortement impacté la récolte de données en 2020 et 2021.

Enjeux

La distribution temporelle du nombre de données d'occurrence intégrées et partagées dans le SINP Nouvelle-Aquitaine en fonction de leur année d'observation permet de mesurer l'effort de **prospection**, et d'évaluer les effets de programmes d'acquisition de connaissances menés sur le territoire régional.

C'est également une mesure du **partage des données d'occurrence** par les acteurs du réseau naturaliste régional.

Méthode

FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

- Somme des données d'occurrence par année d'observation.
- > Les données douteuses ou très douteuses (degré de fiabilité attribué lors du processus de validation des données SINP Nouvelle-Aquitaine) ne sont pas prises en compte.
- > Les données temporellement imprécises (période d'observation à cheval sur plusieurs années) ne sont pas prises en compte.

LES DONNÉES

> **Sources :**
Base de données faune sauvage du SINP Nouvelle-Aquitaine, gérée par l'Observatoire FAUNA.

> **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.

LIMITES DE L'INDICATEUR

- Cet indicateur ne reflète pas l'effort de prospection total sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine, puisque seules les données partagées au sein du SINP sont prises en compte. Il dépend donc grandement du partage des données d'occurrence produites par les réseaux d'acteurs régionaux.
- Ces dernières années, une meilleure compréhension du dispositif SINP et de son utilité ont permis d'accroître ce partage, mais une grande partie des connaissances existantes n'est toujours pas mobilisée dans le SINP.
- Le versement continu de données d'occurrence d'observations modifie sensiblement cette distribution temporelle : il y a souvent un décalage important entre la récolte et le partage effectif des données dans le SINP. Cela justifie le nombre moins important de données récoltées en 2021 et 2022.

Zoom sur

Le SINP

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial rassemblant de nombreux acteurs (ministère chargé de l'environnement, Office français de la biodiversité (OFB), Muséum national d'Histoire naturelle, associations, collectivités territoriales, établissements publics ou privés, etc.). Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données de biodiversité.


En Nouvelle-Aquitaine, le SINP est piloté par la DREAL, la Région et la direction régionale de l'OFB. En tant que gestionnaire thématique de la base de données régionale du SINP, l'Observatoire FAUNA rassemble, structure et valorise les données d'observation et les études partagées par les réseaux naturalistes sur la faune de Nouvelle-Aquitaine. Il apporte son appui technique auprès des acteurs et met en place des outils d'interrogation multicritères permettant la visualisation, l'exploration et le téléchargement de données d'observation d'espèces.

Les connaissances ainsi partagées doivent notamment permettre l'élaboration et le suivi des politiques publiques, la mise à disposition des citoyens d'informations suffisantes pour permettre le débat public, de faciliter la prise de décision dans un cadre démocratique, de décloisonner les informations entre autorités publiques, citoyens et acteurs économiques et de permettre les rapports correspondants aux engagements européens et internationaux.

Cette fiche indicateur a été rédigée par l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) et mise en page et illustrée par l'ARB NA.

Contacts ARB NA


 biodiversite@arb-na.fr

 05 49 49 61 00

 biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Contacts FAUNA

contact@fauna.fr 

05 40 00 88 95 

observatoire-fauna.fr 

Les données utilisées pour réaliser cette fiche, sont issues d'un réseau d'acteurs de 440 organismes (au 31/03/2023) contribuant au partage de données d'observation en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) consultable sur <https://observatoire-fauna.fr/contributeurs>.

Action
financée par :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

avec le
soutien de :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

